

Les faux ongles interdits au parlement en Tanzanie

BBC Afrique, 10 septembre 2018 Les parlementaires tanzaniens sont priés de ne pas pénétrer dans l'enceinte du Parlement avec des faux ongles et des faux cils. Les faux ongles et des faux cils ne sont plus autorisés dans l'enceinte du Parlement Tanzanien aussi bien pour les parlementaires que les visiteurs.

Le président de l'institution, Job Ndugai, a officiellement informé ses collègues et le public. Cette interdiction a été imposée après que la ministre-adjointe de la santé, Faustine Ndugulile, a exprimé des inquiétudes quant aux dangers des faux ongles et des faux cils sur la santé. Les parlementaires ont également interdits le port des robes courtes et des jeans au sein de l'Institution a déclaré Job Ndugai.